

ON MANQUE DE PSYEN DANS NOS ÉCOLES!

En juin 2023, la FSU-SNUipp a lancé une grande enquête « un psy / un secteur ». 1200 collègues ont répondu au questionnaire



Une zone d'intervention modifiée depuis moins de trois ans pour

des psychologues de l'Education nationale

Les postes vacants ont une influence négative sur leur travail de secteur

des psychologues de l'Education nationale

Au moins un des postes de la circonscription est vacant

des psychologues de l'Education nationale

La FSU-SNUipp revendique :

Le droit d'exercer leur métier et toutes leurs missions dans le respect du cadre déontologique et

éthique de la profession réglementée de psychologue avec l'autonomie nécessaire; Un temps de travail conforme aux textes réglementaires : 24 heures par semaine (pour les bilans, synthèses entretiens, réunions etc) et 4 heures pour le secrétariat administratif;

Le remboursement des frais de déplacement et de repas qui sont une obligation de l'État : il n'est pas admissible de devoir renoncer à les obtenir ;

Des secteurs d'intervention à taille « humaine » avec un RASED complet pour 800 élèves :

Une réelle réflexion sur le devenir de la profession en raison du nombre croissant de postes vacants. Les psychologues ne peuvent pas continuer à payer de leur santé l'absence de moyens de remplacement...

